



EQUIPE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

GUIDE 2018

COLLECTIF COURSE EN LIGNE

Sommaire :

- A. Les modalités de sélection 2018 validées
- B. Le calendrier des actions
- C. Encadrement EQF 2018
- D. Critères de mise en liste 2018-2020 et mises en liste 2018
- E. Liste des athlètes en Pôles France et Espoir saison 2018
- F. Campagne d'admission dans les Pôles – Espoir à France
- G. Tableau des Primes à la performance 2018
- H. Note de cadrage du Projet de Performance Individualisé

A. Les modalités de sélection 2018 validées



**REGLES DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK 2018**

COURSE EN LIGNE

SENIOR, -23 ANS, -18 ANS, -17 ANS



Règles spécifiques à la sélection des collectifs des Equipes de France de Course en Ligne

Préambule

L'objet de ce document est de formaliser les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de victoire de l'Equipe de France de Course en Ligne lors de l'échéance objective de la saison sportive internationale 2018.

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale.

La performance individuelle et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, demeurent les principales références sur lesquelles reposent les principes de sélections. A ce titre, la FFCK a pour ambition de présenter des bateaux performants sur chaque épreuve olympique.

Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français, dans toutes les catégories, présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline.

Les règles de sélection sont l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Elles contribuent pleinement à leurs réussites. Outre leur fonction de sélection, elles participent à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

1. Compétitions de sélection de l'Equipe de France du 06 au 08 mai 2018 à Vaires-sur-Marne (77)

1.1 Conditions de participation

1.1.1 Conditions sportives

- être en liste ministérielle Elite Course en Ligne 2018.
- être en liste ministérielle Senior Course en Ligne 2018.
- être sur la liste des athlètes supplémentaires retenus notamment sur la base des résultats du test course de Printemps des 17 et 18 mars 2018.

Catégories Senior et moins de 23 ans

- 24 Kayaks Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 24 Kayaks Hommes Seniors sur 200m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
- 16 Kayaks Dames Seniors sur 500m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 16 Kayaks Dames Seniors sur 200m (dont les sportives Elite et Senior et au minimum 6 de -23 ans),
- 16 Canoës Hommes Seniors sur 1 000m (dont les sportifs Elite et Senior et au minimum 8 de -23 ans),
- 8 Canoës Dames Seniors sur 500m et sur 200m (dont minimum 3 de -23 ans),

Catégories Junior et Cadet

- 16 Kayaks Hommes Juniors sur 1000m et sur 200m,
- 16 Kayaks Dames Juniors sur 500m et sur 200m,
- 16 Canoës Hommes Juniors sur 1000m,
- 8 Canoës Dame Juniors sur 500m et sur 200m,

- 24 Kayaks Hommes Cadets sur 1000m et sur 200m,
- 16 Kayaks Dames Cadettes sur 500m et sur 200m,
- 16 Canoës Hommes Cadets sur 1000m,
- 8 Canoës Dames cadettes sur 500m et sur 200m.

Ces effectifs sont indicatifs, le Directeur Technique National pourra les minorer ou les majorer en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie identifiés à l'issue du test course de Printemps 2018.

1.1.2 Conditions administratives

- Etre licencié(e) à la FFCK et né(e) avant le 01/01/2004,
- Avoir payé ses factures à la FFCK,
- Pouvoir concourir pour la France au niveau international, conformément au règlement international en vigueur,
- **Pour tous les athlètes, avoir confirmé, en ligne avant le vendredi 20 avril 2018 23H** sa participation aux courses de sélection, et régler le montant de l'inscription en ligne :
 - <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

* Montant de l'inscription : 20€/personne pour s'inscrire aux compétitions de sélections.

Règlement

Ce document sert de support à l'organisation de l'épreuve de sélection de l'Equipe de France. Les points non traité dans celui-ci relèvent du règlement de la Fédération International de Canoë en vigueur.

Un bulletin d'information, précisera le programme prévisionnel des courses, le plan de répartition dans les couloirs, les grilles d'accession, les juges et officiels ainsi que toute information utile au bon déroulement des compétitions.

Important : l'engagement des sportifs sur les compétitions internationales tiendra prioritairement compte des classements des différentes distances :

- Pour les hommes : Les courses sur 1000m (CH et KH) et 200m (KH) serviront à constituer les collectifs équipe de France. Le 500m pour les athlètes ayant un projet équipage servira d'aide à la décision pour la composition des équipages (canoës et kayaks) en complément des résultats obtenus sur le 1000m et 200m.

Pour les dames, toutes les athlètes ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances, les athlètes qui ne courent qu'une distance ne pourront prétendre qu'à la sélection en monoplace.

Nota : la participation aux épreuves du 500m pour les kayaks hommes est réservée :

- Aux 10 premiers athlètes du classement des épreuves du 1000m et les 6 premiers athlètes du classement du 200m. Pour les athlètes classés dans les deux distances (1000m et 200m), le meilleur classement numérique obtenu sera retenu.

2. Programme

Les épreuves sont réparties sur 3 jours :

	Kayak Homme	Canoë Homme	Kayak Dame	Canoë Dame
Jour 1	200m		200m	200m
	Séries, ½ F		Séries, ½ F	Séries, ½ F
	Finales		Finales	Finales
Jour 2	1000 m	1000 m	500 m	500 m
	Séries, ½ F	Séries, ½ F	Séries, ½ F	Séries, ½ F
	Finales	Finales	Finales	Finales
Jour 3	500m	500m		
	Séries	Séries		
	Finales A et B	Finales A et B		

Progression :

Le principe permet à chaque athlète de participer à une finale (A, B, C...).

En Kayak homme, dame et canoë homme, les catégories cadet et junior seront mélangées.

En Canoë dame, les catégories Cadet, Junior et Senior seront mélangées.

Pour toutes les catégories la phase de qualification comporte des séries (et ½ Finales) permettant l'accès à des finales.

En cas d'égalité lors des phases de qualification, si les athlètes concernés sont qualifiés pour le tour suivant, un tirage au sort sera effectué pour déterminer l'attribution des couloirs dans l'épreuve suivante. Dans les autres cas, l'article 26.2 du règlement international sera appliqué.

En cas d'égalité en finale, les sportifs seront classés ex aequo.

3. Principe de classement senior, U23 et U18

⇒ Pour les Canoës Hommes : 1 seul classement sera établi :

- 1000m : classement des finales (constitution du collectif)

- 500m – projet équipage : le résultat des finales **pourra être une aide à la décision** pour la constitution des équipages.

⇒ **Pour les kayaks hommes : 2 classements distincts seront établis :**

- 1000m : classement des finales (constitution du collectif)

- 200m : classement des finales (constitution du collectif)

- 500m - projet équipage : le résultat des finales **pourra être une aide à la décision** pour la constitution des équipages.

⇒ **Pour les dames (Canoë et Kayak) : 2 classements distincts seront établis :**

- 500m : classement des finales (constitution du collectif)

- 200m : classement des finales (constitution du collectif)

- les dames ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances.

4. Principe de classement U17

⇒ **Pour les kayaks hommes moins de 17 ans : 1 classement sera établi :**

- 1000m + 200m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points)

⇒ **Pour les dames moins de 17 ans (Canoë et kayak), 1 classement sera établi :**

- 500m + 200m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points)

⇒ **Pour les canoës hommes moins de 17 ans, 1 classement sera établi :**

- 1000m + 500m : Addition des points obtenus lors des finales (prise en compte des juniors 2 dans le calcul des points).

5. Propositions de sélection :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus des présentes règles de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats individuels obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des collectifs des Equipes de France.

Conformément aux conventions 2018 FFCK & athlètes, chaque sportif sélectionné sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2018 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne peut honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection -18 ans/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement de la compétition de sélection peut être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

L'engagement des sportifs sur les compétitions internationales tiendra prioritairement compte des classements des différentes distances :

- Pour les hommes : Les courses sur 1000m (CH et KH) et 200m (KH) serviront à constituer les collectifs équipe de France. Le 500m servira d'aide à la décision pour la composition des équipages en complément des résultats obtenus sur le 1000m et 200m.

- Pour les dames, toutes les athlètes ayant un projet équipage doivent courir les 2 distances, les athlètes qui ne courront qu'1 distance ne pourront prétendre qu'à la sélection en monoplace.

Chaque sportif retenu peut être sélectionné pour composer les équipages qui seront engagés dans les compétitions internationales. Les compositions d'équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

5.1 Proposition de sélection pour l'Equipe de France senior :

A partir du classement senior des courses de 1000m (CH et KH) et 200m (KH) et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposés à la sélection 2018 pour tout ou partie du programme international en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

5.2 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 23 ans :

A partir du classement senior des courses de 1000m (C1H et K1H) et 200m (K1H) et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposé(e)s à la sélection 2018 pour tout ou partie du programme international en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

5.3 Proposition de sélection pour le collectif Equipe de France moins de 18 ans :

A partir du classement junior des courses de 1000m (C1H et K1H) et 200m (K1H) pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s seront proposé(e)s à la sélection 2018 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

5.4 Proposition de sélection pour le collectif moins de 17 ans (Hopes) :

A partir du classement cadet et junior des courses de 1000m(C1H et K1H), 200m (K1H) et 500m (C1H) pour les hommes et des courses sur 500m et 200m pour les dames, les sportif(ve)s âgés de moins de 17 ans seront proposé(e)s à la sélection 2018 en fonction du niveau de performance de l'épreuve, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

L'effectif de sportif(ve)s proposé(e)s à la sélection pour le stage préparatoire du mois d'août et les Olympic Hopes pourra être majoré ou minoré en fonction des résultats obtenus par les sportif(ve)s âgé(e)s de moins de 17 ans lors des épreuves individuelles du championnat de France de vitesse à Poses du 11 au 15 juillet 2018, de la densité à l'intérieur de cette épreuve et des possibilités d'inscriptions internationales.

A cet effet, un classement sera établi au cumul des résultats obtenus sur les épreuves individuelles qui seront inscrites au programme du championnat de France 2018.

Le classement final résulte, pour chaque compétiteur, de l'addition des points obtenus lors des sessions de finales en attribuant : 0 point au vainqueur ; Points correspondant à la place pour les suivants.

Le classement pour les sportifs âgés de 17 ans (junior 1^{ère} année) ne prendra pas en compte les sportifs de 18 ans (junior 2^{ème} année) dans l'attribution des points (vainqueur = 1^{er} junior 1).

Pour un(e) athlète de moins de 17 ans répondant aux critères de sélection pour l'équipe de France moins de 18 ans lors des courses de sélection nationale du mois de mai, la priorité sera donnée à la sélection moins de 18 ans. Ce sportif pourra prétendre à la sélection pour les Olympic Hopes en fonction

du niveau de performance atteint lors des championnats du Monde junior 2018, l'objectif étant d'obtenir une médaille aux Olympic Hopes. Sans cela, la priorité sera donnée à un(e) athlète de 17 ans n'ayant pas participé aux championnats internationaux 2018 afin d'apporter à ce dernier une expérience d'une compétition internationale de référence en prévision de la saison 2019.

5.4 Proposition de sélection pour le Championnat du Monde universitaire:

Les premiers bateaux du classement des courses de sélection respectant les conditions spécifiques de la FFSU pourront être proposés pour participer au championnat du Monde Universitaire. Au vu des dates de ce championnat du Monde, la priorité pourra être donnée au programme senior.

Aucune prise en charge financière n'est prévue pour les participant(e)s à cette épreuve.

6 Diffusion des sélections

La diffusion de la liste des sportif(ve)s sélectionné(e)s pour les équipes de France senior, moins de 23 ans, junior et du collectif moins de 17 ans aura lieu dans les meilleurs délais à l'issue des sélections nationales de Vaires sur Marne sur le site Internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.

7 Programme prévisionnel d'actions des collectifs Equipe de France :

7.1 Collectif senior ⁽¹⁾ :

- 18/05 au 20/05 : Coupe du Monde n°1 – Szeged (HUN) ⁽²⁾
- 21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire
- 04/06 au 10/06 : Championnat d'Europe – Belgrade (SRB) et stage préparatoire
- 23/06 au 24/06 : Jeux Méditerranéens – Tarragone (ESP)
- 25/06 au 05/07 : Stage - Le Temple sur Lot
- 06/08 au 16/08 : Stage de préparation finale – Le Temple sur Lot
- 20/08 au 26/08 : Championnat du Monde – Montemor O Velho (POR)

7.2 Collectif moins de 23 ans :

- 21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire
- 25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire
- 19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne
- 23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

7.3 Collectif moins de 18 ans :

- 11/06 au 17/06 : Course internationale – Brandenburg (GER) U18 (collectif « élite »)
- 25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire
- 19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne
- 23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

7.4 Collectif moins de 17 ans :

- 21/05 au 27/05 : Course internationale Piešťany (SVK) U17 et stage préparatoire
- 20/08 au 25/08 : Stage préparatoire aux Olympic Hopes – lieu à définir
- 18/09 au 23/09 (dates à confirmer par l'organisateur) : Olympic Hopes – Piešťany (SVK)

7.5 Championnat du Monde Universitaire

- 10 au 12/08 à Szolnok (HUN) ⁽³⁾

(1) Le programme d'actions pourra être adapté en fonction des embarcations

(2) Coupe du Monde N° 1 uniquement pour programme personnalisé

(3) Priorité pourra être donnée au programme senior – participation selon programme personnalisé

B. Le calendrier des actions

Collectif senior :

07/01 au 21/01: ski de fond - Bessans

05/02 au 23/02: stage Montebello (POR)

18/05 au 20/05 : Coupe du Monde n°1 – Szeged (HUN)

21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire

04/06 au 10/06 : championnat d'Europe – Belgrade (SRB) et stage préparatoire

21 ou 22/06 au 24/06 : Jeux Méditerranéens – Tarragone (ESP)

25/06 au 05/07 : Stage - Le Temple sur Lot

06/08 au 16/08 : Stage de préparation finale – Le Temple sur Lot

20/08 au 26/08 : Championnat du Monde – Montemor O Velho (POR)

Collectif moins de 23 ans :

12/02 au 23/02: stage Temple

21/05 au 27/05 : Coupe du Monde n°2 – Duisburg (GER) et stage préparatoire

25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire

19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne

23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

Collectif moins de 18 ans :

11/06 au 17/06 : Course internationale – Brandenburg (GER) U18 (collectif « élite »)

25/06 au 01/07 : Championnat d'Europe – Auronzo (ITA) stage préparatoire

19/07 au 22/07 : Stage préparatoire au championnat du monde – Vaires-sur-Marne

23/07 au 29/07 : Championnat du Monde – Plovdiv (BUL) et stage préparatoire

Collectif moins de 17 ans :

28/05 au 03/06 : Course internationale Piešťany (SVK) U17 et stage préparatoire

20/08 au 25/08 : Stage préparatoire aux Olympic Hopes – lieu à définir

12/09 au 16/09 : Olympic Hopes – Piešťany (SVK)

Attention les dates des actions JOJ sont les suivantes :

Regroupement de sélection (Tours) du 8 au 10 mars

Sélection continentale Barcelone du 6 au 15 avec du 6 au 11 avril entraînements officiels puis 12 au 15 avril les compétitions.

Jeux Olympique de la Jeunesse Buenos Aires 6 au 18 octobre avec compétition CK du 12 au 16 octobre 2018.

Épreuve ouverte aux athlètes de 15 et 16 ans en 2018.

C. Encadrement EQF 2018

Head Coach: DURING François			
Entraîneur(e)s nationaux	Equipe de soutien	Kinésithérapeutes	Médecin Référent
COLIN Philippe	BAZIN Patryce	SCALLIET Clément	SCALLIET Thomas
GUDEFIN Yann	LEJOT Jean-Marc	DIVARET Johann	
LE MAREC Hermann		MARIE Nathalie	
LEROUX Claudine	Autres cadres	JACQUEMIN Olivier	
REBEYROL Frédéric	CROCHET Jean-Pascal	AVEROUS Philippe	
RUIZ José	GOUBEL Mathieu		
	LE SENECHAL Mathieu		
	PARGUEL Nicolas		
	SARRAZIN Pierre-Michel		

Un recrutement d'entraîneurs nationaux est en cours
L'équipe de soutien est amenée à être complétée pendant la saison

D. Critères de mise en liste 2018 et mises en liste 2018

CRITERES DE PERFORMANCE POUR INTEGRER LES LISTES DE SPORTIFS DE HAUT
NIVEAU DES
DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUE
CANOË-KAYAK SLALOM, COURSE EN LIGNE ET PARACANOË

Ces critères prennent en compte le résultat à la compétition internationale de référence.

Dans le tableau ci-dessous, les compétitions internationales de référence sont classées par ordre d'importance.

La compétition internationale de référence prise en compte pour un sportif donné, est celle du rang le plus élevé de sa saison.

LES LISTES « ELITE » ET « SENIOR »

CRITERES D'ENTREE EN LISTE ELITE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	1 – 8		
CHAMPIONNATS DU MONDE			
Classement	1 – 8	1 – 3****	1 - 2****
CHAMPIONNATS D'EUROPE			
Classement	1 – 3		

CRITERES D'ENTREE EN LISTE SENIOR			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe**
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	9 – 16		
CHAMPIONNATS DU MONDE		CHAMPIONNATS DU MONDE	
Classement	9 – 16	4 - 12****	3 - 8****
CHAMPIONNATS D'EUROPE		CHAMPIONNATS D'EUROPE	
Classement	4 – 8	1 - 4****	1 - 4****

LA LISTE « RELEVE »

Les critères pour entrer en liste "Relève" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

CRITERES D'ENTREE EN LISTE RELEVE			
EPREUVES OLYMPIQUES et PARALYMPIQUE*		EPREUVES NON OLYMPIQUES****	
Individuelle *		Individuelle *	Equipe
JEUX OLYMPIQUES			
Classement	17 - 20		
CHAMPIONNATS DU MONDE SENIOR***		CHAMPIONNAT DU MONDE SENIOR***	
Classement	17 -40	13 - 24	
CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR***		CHAMPIONNATS D'EUROPE SENIOR ***	
Classement	9 - 30	4 - 16	
MANCHE DE COUPE DU MONDE ***		MANCHE DE COUPE DU MONDE****	
Classement	1 - 50	1 - 16	
CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23		CHAMPIONNATS DU MONDE U18 & U23	
Classement	1 - 24	1 - 16	1
CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23		CHAMPIONNATS D'EUROPE U18 & U23	
Classement	1 - 16	1 - 16	
HOPES 16 - 17 ans		HOPES 16 - 17 ans	
Classement	1 – 16	1 - 8	
FOJE 15 - 16 ans		FOJE 15 - 16 ans	
Classement	1 - 16	1 - 16	
JOJ		JOJ	
Classement		1 - 16	

Ces critères sont construits en référence à une catégorie d'âge (les sportifs U23) et a minima à la participation aux compétitions internationales de référence, identifiées pour cette catégorie (Code du sport Art. R221-6)

LEGENDE :

* Epreuve en solo ou double ou en équipage, se déroulant simultanément.

** Epreuve individuelle par équipe ou en relais.

*** Prise en compte de l'âge – Génération 2024/2028

**** Selon analyse de la performance intra et inter catégorielle

CRITERES POUR INTEGRER LA LISTE
"COLLECTIFS NATIONAUX"

Les critères pour entrer en liste "collectifs nationaux" sont définis par le DTN et validés au travers du projet de performance fédéral (PPF).

Elle est accessible :

1. Aux sportifs hors liste de Haut Niveau sélectionnés sur une compétition internationale de référence mais qui ne réalisent pas les critères de performance d'entrée en liste de haut niveau ;
2. Pour une année seulement, aux sportifs en liste de Haut Niveau, non sélectionnés sur une compétition internationale de référence ou sous condition de santé particulière, sauf en cas d'arrêt de carrière ;
3. A titre exceptionnel, aux sportifs considérés par le DTN comme des sportifs à forts potentiels.

Mise en liste Course en Ligne 2018

Vous pouvez retrouver la liste ministérielle de sportif et télécharger vos attestations de mise en liste à partir du lien suivant, sur le site du Ministère des sports. :

www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs

E. Liste des athlètes en Pôles France et Espoir saison 2018

Pôles France :

Pôle olympique et paralympique INSEP / Vaires sur Marne			
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	DDN
BART Adrien	Elite	H	04/09/1991
BEAUMONT Maxime	Elite	H	23/04/1982
GUYOT Sarah	Elite	F	16/04/1991
HUBERT Etienne	Elite	H	27/01/1988
JAMELOT Léa	Elite	F	28/11/1992
LE FLOCH DECORCHEMONT Guillaume	Elite	H	02/02/1995
TROEL Sarah	Elite	F	12/07/1986
BOURSIER Nicolas	Relève	H	30/11/1997
LERAY Jeremy	Relève	H	16/06/1998
MOUGENEL Florian	Relève	H	04/03/1999
HUET Yseline	CN	F	06/03/1999
MULLER Margaux	CN	F	14/09/1999
TULEU Gabrielle	CN	F	14/01/1988
Pôle olympique et paralympique Vaires sur Marne			
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	DDN
LE MOEL Franck	Relève	H	27/04/1991
SALIBA Robin	CN	H	16/06/1999

Pôle France Relève TOULOUSE/PAU			
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	DDN
HOSTENS Manon	Elite	F	07/06/1994
JEAN Paul	Senior	H	21/05/1995
TRYOEN Camille	Relève	F	01/02/1999
Pôle France Relève NANCY			
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	DDN
DORANGE Eugenie	Elite	F	09/06/1998
RUIZ Laura	Relève	F	08/07/2001
SIKORA Jean	Relève	H	02/01/1996
ABDELAZIZ Robin	CN	H	31/10/1994
ALAVOINE Romain	CN	H	25/10/1998
KELLER Guillaume	CN	H	16/09/1998
MARECAUX Theo	CN	H	24/09/1997
Pôle France Relève CESSON-SEVIGNE			
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	DDN
BURGER Guillaume	Senior	H	25/01/1989
LE GALL Aurélien	Senior	H	13/10/1993
BENITO Maureen	Relève	F	10/06/1998
HENOT Hector	Relève	H	12/03/1999
KOCH Quillan	Relève	H	04/01/1999
MARGELY Maxime	Relève	H	14/06/2000
PAOLETTI Vanina	Relève	F	10/12/1997
DUCHESNE Loris	CN	H	26/04/1999
POINTURIER Lauranne	CN	F	14/04/1998

Pôles Espoir, DRE, DRP :

Pôle Espoir de Dijon				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
COMTE Corentin	espoir	H	CEL	10/10/2001
DIETRICH Coline	non listée	F	CEL	05/07/1999
FORTERRE Tom	espoir	H	CEL	16/06/2002
KOSOROG Clément	non listé	H	CEL	27/08/1999
LAUMAIN Gabin	espoir	H	CEL	26/11/2002
MONATE Honorine	espoir	F	CEL	09/03/2000
TOSO Thibaud	espoir	H	CEL	17/05/2001
Pôle Espoir de Tours/Orléans				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
CARDIN Julie	non listée	F	CEL	20/05/2000
CHAUVEAU Lucas	espoir	H	CEL	11/08/2002
HERRY Alexis	espoir	H	CEL	20/01/2002
LHOTE Noé	non listé	H	CEL	07/05/2001
SAULIERE Mathis	espoir	H	CEL	27/02/2001
Pôle Espoir Outre-Mer de la Réunion				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
BARRET Chloé	non listé	F	CEL	01/07/2002
BRANCALA Julien	non listé	H	CEL	02/09/2002

EBY Quentin	espoir	H	CEL	05/06/2001
RIO Gabin	non listé	H	CEL	10/10/2003
Pôle Espoir Outre-Mer de la Guyane				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
COMMODE Maxime	non listé	H	toutes disciplines	12/05/2004
POUYEZ Julien	non listé	H	toutes disciplines	26/02/1999
POUYEZ Marine	non listée	F	toutes disciplines	11/08/2001
Pôle Espoir Outre-Mer de la Guadeloupe				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
DUPOITS Maxime	non listé	H	CEL	01/06/1999
GAVARIN Kenan	espoir	H	CEL	20/10/2001
GRENIE Noah	espoir	H	CEL	28/03/2001
JACOBSON Lilian	espoir	H	CEL	22/10/2003
JACQUES Djina	non listée	F	CEL	10/07/2002
LAPITRE Marina	non listée	F	CEL	12/05/2000
PRUDENT Florian	espoir	H	CEL	13/08/2001
VASSEAUX Indira	non listée	F	CEL	26/01/2002
VERIN Daniel	espoir	H	CEL	26/02/2002
Pôle Espoir de Cesson Sévigné				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
BOISNARD Lou	espoir	F	CEL	09/02/2001
BOUCHER Anaïs	relève	F	CEL/DES	20/09/2000
CHEA Mathis	espoir	H	CEL	06/01/2000
GRU Jeremy	espoir	H	CEL	03/04/2002
HENRY Steven	espoir	H	CEL/DES	08/08/2001
JONNEAUX Camille	espoir	F	CEL	11/01/2000
LEROUX /POIRIER Maël	espoir	H	CEL	16/09/2001
NASSAR Dicka	espoir	H	CEL	20/07/2001
SALOU Lisa	espoir	F	CEL	27/09/2002
Pôle Espoir de Caen				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
ARGENTIN Tom	espoir	H	CEL	14/08/2002
BOWRING Isaac	espoir	H	CEL	30/05/2002
BRANCHU Maxime	espoir	H	CEL	28/03/2000
GUILLOU Bastien	espoir	H	CEL	27/07/2000
JEGOUX Elisa	non listée	F	CEL	04/08/2000
JOUET Matisse	espoir	H	CEL	05/08/2002
JOUET Titouan	espoir	H	CEL	05/08/2002
LABBE Briac	relève	H	CEL	14/04/2000
LAVALLEY Perrine	espoir	F	CEL	14/08/2001
LEFOULON Salya	espoir	F	CEL	23/10/2001
Pôle Espoir d'Angoulême				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
HUGUET Marie	espoir	F	CEL	09/04/2001
DRE Auvergne Rhône Alpes				
NOM Prénom	Mise en liste	Sexe	Discipline	DDN
DUBUT Capucine	relève	F	CEL	26/09/2000

F. Campagne d'admission dans les Pôles – Espoir à France

En cours de construction et validation

G. Tableau des Primes à la performance 2018

En cours de validation

H. Note de cadrage du Projet de Performance Individualisé

Projet de Performance Individualisé : modalités de versement des aides financières.

Suite aux évolutions demandées par le ministère et le DTN, les modalités de versement des Aides Personnalisées doivent passer d'une répartition de type forfaitaire à un financement de Projet de Performance Individualisé pour les sportifs des disciplines olympiques.

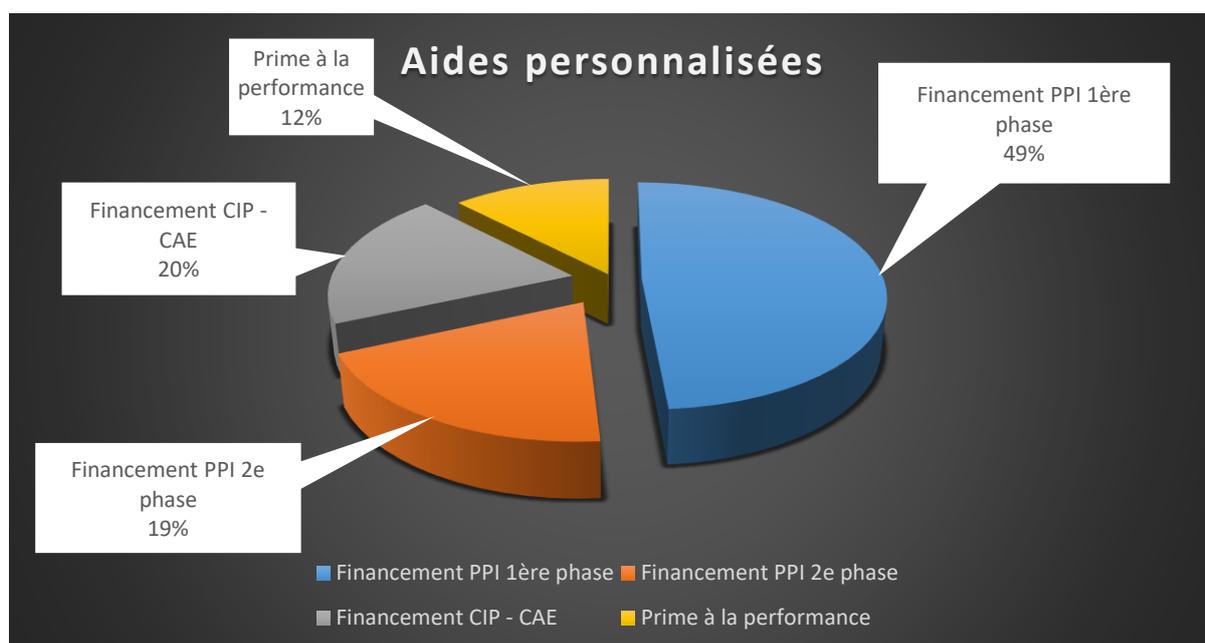
L'objectif de la démarche PPI est de replacer le sportif au centre de son projet et de lui permettre de formaliser son projet de performance au travers d'un bilan, d'établir une photographie à l'instant T, et de déterminer une feuille de route vers les objectifs fixés dans la saison ou à plus longue échéance.

Cette réflexion permettra aux sportifs de mieux se situer dans leur projet et pour la fédération de bien identifier les besoins en lien avec la performance de chaque sportif et d'accompagner de manière plus cohérente.

Pour les disciplines non olympiques, le financement des PPI s'effectuera au travers des budgets d'action.

L'enveloppe globale des Aides Personnalisées se composera désormais de deux parties :

- Une partie pour le financement des PPI,
- Une autre partie destinée à participer à la mise en place des conventions d'aménagement d'emploi ; de l'aide sociale ; des primes à la performance.



Les différentes étapes de financement du PPI sont les suivantes :

Afin que chacun s'approprie progressivement la démarche PPI, un système intermédiaire avec la mise en place de somme « plancher » qui pourra être majorée par le Head-Coach de la discipline en fonction du Projet de Performance Individualisé établi par le sportif.

La Manager des Equipes de France Olympique harmonise les différentes propositions des Head-Coach et valide les Projets de Performance Individualisé et leurs financements.

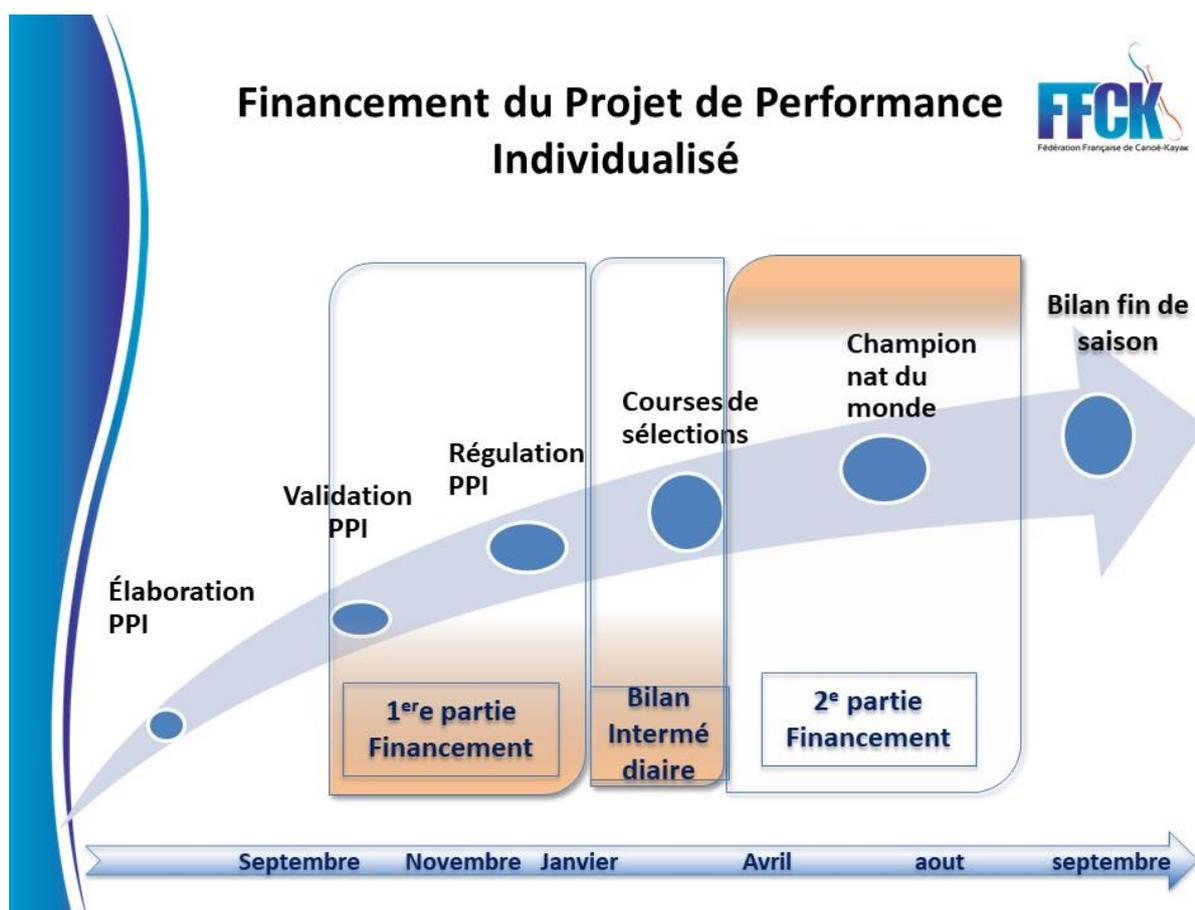
Elite => aide plancher = 1 500 € (en slalom, uniquement sur épreuve olympique)

Sénior => aide plancher = 1000 €

Relève => aide plancher= 0 €

Le 1^{er} versement pour le financement du PPI s'effectuera en décembre et couvrira la période décembre – avril.

Après les sélections courant mai un bilan sera réalisé avec le sportif qui engendrera (ou pas) le versement n°2 du PPI qui couvrira la période mai – septembre.





*L'Equipe de France
Olympique et Paralympique Canoë Kayak
Vous souhaite une Excellente Année 2018*

